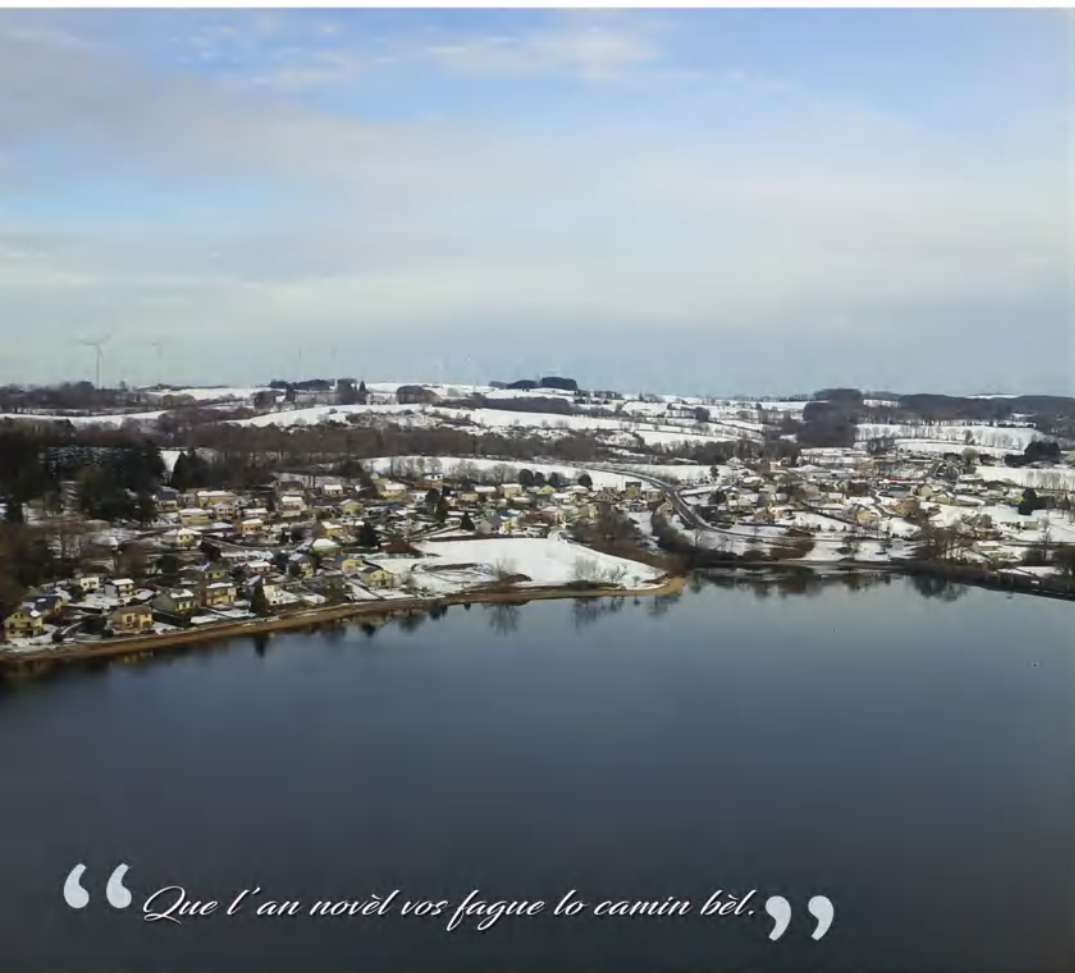


bonjour PANATOIS



“*Que l'an novèl vos fague lo camin bèl.*”

L'EDITO	P. 3
MAISON FRANCE SERVICES	P. 4, 5
PROJETS	P. 6, 7
ETAT CIVIL	P. 8
INFORMATIONS PRATIQUES	P. 8, 9
INTERCOMMUNALITE	P. 10
ACTION SOCIALE/ SERVICES	P. 12



INVITATION

**Inauguration
 de l'Espace
 France Services de
 Villefranche de Panat**

**Le Jeudi 3 Mars 2022
 à l'Espace Panatois**

**Inauguration officielle
 à 14h30**

en présence de

**Valérie
 Michel-Moreaux
 Préfète de l'Aveyron**

**Alain Marc
 Sénateur de l'Aveyron**

**Arnaud Viala
 Président du Conseil
 Départemental de
 l'Aveyron**



Une nouvelle année s'achève, marquée par une crise sanitaire qui n'en finit plus. En dépit de cela et davantage encore aujourd'hui, nous devons savourer tous les petits plaisirs du quotidien. La vie continue et toute l'équipe municipale poursuit ses engagements avec conviction pour la commune de Villefranche de Panat.

2021 a vu se concrétiser un certain nombre de projets dont celui de l'aire de camping-car qui a ouvert ses portes dès cet été avec des retours très positifs de la part des premiers visiteurs. Nous avons aussi eu à cœur de privilégier l'entretien de l'existant (nettoyage préventif des banquettes, entretien de l'assainissement et des routes communales, rafraîchissement de la salle polyvalente, amélioration des installations de la station d'épuration...), une mission qui a mobilisé nos agents techniques tout au long de l'année. De nouveaux services ont été proposés à la population via notamment la création d'un



poste de Conseiller numérique qui propose des ateliers gratuits ouverts à tous et nous sommes particulièrement fiers de vous annoncer l'ouverture d'un Espace France Services au sein de l'Espace Panatois à compter du 1er février 2022 : un espace de proximité et des agents formés pour vous accompagner dans toutes vos démarches (plus d'informations en page 2 et 3).

Le développement de la ZAE Albert Gaubert et l'accueil de nouveaux prestataires vient conforter la dynamique de la commune. Nous profitons de cet éditorial pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux arrivants, entrepreneurs ou particuliers, propriétaires ou locataires. N'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie pour prendre connaissance de l'étendue des services à votre disposition.

2022 est bel et bien là et nous poursuivrons la tâche que nous nous sommes fixés : restauration des clochers de La Besse et de

Fijaguet, rénovation du parvis et des locaux de La Mairie, poursuite des aménagements de l'aire de camping-car, projet cœur de village pour un réaménagement de la place du Marché, recherche d'un troisième médecin... Nous souhaitons également vivement que le tissu associatif qui fait la force de notre village puisse reprendre l'ensemble de ses activités cette année et nous continuerons à accompagner nos associations avec les moyens qui sont les nôtres pour, ensemble, porter haut les couleurs de Villefranche de Panat.

L'équipe municipale et l'ensemble des employés communaux tiennent à vous adresser leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui commence. Restons mobilisés et optimistes pour l'avenir !

France services

Une aide pour vos démarches administratives



Horaires d'ouvertures :
du Mardi au Samedi de 9h à 13h
sur rendez-vous les après-midi

Espace Panatois - Avenue du Lévézou
Tél. 05 65 46 46 53 - espacepanatois@villefranche-de-panat.com

Les services proposés



La Caisse des allocations familiales (Caf)* - Création d'un compte, aide aux services en ligne, à la compréhension des courriers, accompagnement pour les réponses, aide pour compléter son dossier, aide au suivi de dossier en ligne, orientation pour les situations complexes...



Pôle Emploi - Aide à l'inscription et à l'actualisation mensuelle, aide à la compréhension des courriers et à la rédaction des réponses, conseil et orientation dans la recherche d'emploi...



Ministère de l'intérieur - Création de compte, accompagnement aux demandes de permis de conduire, cartes grises, pré-demandes de cartes d'identité et de passeports.



Assurance maladie - Créer un compte améi, effectuer et suivre des démarches en ligne, télécharger des attestations de droit, relevés de paiement, prendre un rendez-vous en ligne, aider à compléter son dossier...



Finances publiques* - Impôts - Création de compte, aide à la déclaration des revenus en ligne et paiement en ligne, aide à la compréhension des courriers reçus, aide pour compléter son dossier...



MSA (sécurité sociale agricole) - Création du compte, accompagnement aux services en ligne, aide aux demandes (APL - Retraite), suivi des déclarations trimestrielles RSA, aide pour compléter son dossier...



Assurance retraite - Création d'un compte, aide au dossier retraite (demande, informations), téléchargement des relevés de carrière, aide pour compléter son dossier...



La Poste - Aide à l'utilisation des outils en ligne, création adresse mail / compte, affranchir et acheter des produits en ligne, envoyer et suivre du courrier...



Point Justice* - Orientation et information sur le droit du logement, de la famille, du travail, du droit administratif, des problèmes de voisinage, responsabilités civiles...

*Visio conseils possible avec les partenaires ou organismes



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

UNE FRANCE SERVICES AU SEIN DE L'ESPACE PANATOIS.

Particulièrement mobilisée pour un retour du service public au sein des territoires, la commune de Villefranche de Panat se dote d'une France Services, la deuxième du canton Raspes et Lévézou.

Avec cette nouvelle labellisation, c'est un service public de proximité, plus humain et plus accessible qui se déploie au sein du territoire. Au plus près des citoyens.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services, c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Nos agents ont été formés pour vous accompagner dans vos démarches et trouver des solutions immédiates à chaque situation en collaboration étroite avec les opérateurs nationaux. Permis de conduire à créer ou à renouveler, problème de versement d'allocations, création du compte Améi, dossier retraite, déclaration d'impôts... chaque demande fait l'objet d'une réponse précise. Alors n'hésitez plus et rapprochez vous de l'Espace Panatois pour toutes vos démarches !

En complément des démarches administratives, la France services de Villefranche de Panat vous donne accès à des postes informatiques en libre-service.

L'Espace France Service est ouvert du mardi au samedi de 9h à 13h et les après-midis du mardi au vendredi sur rendez-vous. Possibilité de rendez-vous après 18h.

Contact :

05 65 46 46 53

espacepanatois@villefranche-de-panat.com



AIRE DE CAMPING-CARS



L'aire de camping-car a ouvert début juillet 2021 et nous enregistrons de très bons retours de la part des camping-caristes de passage. En 2021 ce sont plus de 1100 nuitées qui ont été enregistrées. L'aire a été complète pendant plusieurs semaines. La capacité va être augmentée avec l'aménagement d'une nouvelle plateforme et l'ouverture de la deuxième partie des sanitaires qui va être rafraichie.

RAFFRAICHISSEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE



La salle polyvalente accueille de nombreuses activités tout au long de l'année : basket, athlétisme, badminton, foot..., et parfois aussi des événements festifs. Des travaux de rafraichissement des peintures de la grande salle ont été réalisés ainsi que des réparations (fuites ...) dans un souci d'amélioration de la qualité pour les utilisateurs.

NETTOYAGE DE L'ALRANCE

En accord avec le Syndicat Mixte Tarn Sorgues Dourdou Rance et les services de la DDT, une opération de nettoyage de l'Alrance sera programmée au printemps 2022 afin de limiter les risques d'inondations au cœur du village.

LE CLOCHER DE LA BESSE FAIT PEAU NEUVE !

Voilà quelques années maintenant que le clocher de l'Eglise de La Besse s'est vu envahir par les pigeons avec tous les désagréments que cela comporte. Afin d'empêcher les volatiles squatteurs de pénétrer à l'intérieur, un grillage a été posé en 2019 mais les amas de fientes étaient toujours bien présents entraînant la dégradation des installations et rendant le clocher quasiment inaccessible. Début janvier, une équipe de bénévoles volontaires (Gilles et Julien Fourcadier, résidents de La Besse ainsi que des élus) ont retroussé leurs manches pour une opération nettoyage. Il aura fallu une journée pour venir à bout de cette première phase du chantier et laisser la place nette aux employés communaux pour restaurer les planchers et les escaliers. C'est chose faite, le clocher est aujourd'hui propre et accessible, ce qui a permis aussi de sécuriser les abat-sons qui menaçaient de tomber. Le plancher de la tribune a lui aussi été rénové. Un audit devrait permettre de faire le point sur les installations campanaires et d'envisager un nouveau plan de rénovation.

Dans le même temps, la commune va déposer un dossier pour la restauration des cloches de Fijaguet et la valorisation de la cloche de l'ancienne chapelle de la commune. Une cloche historique, qui date du 16ème Siècle et qui pourrait retrouver sa fonction première dans le clocher de Fijaguet. Un état des lieux a d'ores et déjà été effectué par les services du département (UDAP) et la commune réfléchit actuellement au montage financier qui permettra de venir à bout de ce projet de sauvegarde de notre patrimoine. Il n'est pas exclu de recourir à un financement participatif via la Fondation du Patrimoine.



Le Syndicat mixte Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance a été créé le 1er janvier 2020, regroupant le syndicat du Rance, le syndicat Sorgues-Dourdou et le secteur du Tarn, de Saint-Rome-de-Tarn à Trébas, dans le but d'assurer une gestion de l'eau et des milieux aquatiques cohérente, selon une logique de bassin versant et capable de répondre aux attentes et aux enjeux du territoire sur les plans techniques, réglementaires et financiers.

VOIRIE

La voirie est une compétence communautaire pour l'ensemble du réseau desservant nos hameaux, la commune a quand à elle la compétence des voiries à l'intérieur des villages.

Elle assure également pour le compte de la Communauté de communes chaque année l'élagage des bords de route ainsi que l'hiver la viabilité hivernale.

Cette année la commune a aussi réalisé l'entretien des banquettes afin de permettre un meilleur écoulement des eaux de pluie. Des rebouchages à l'enrobé ont aussi permis d'améliorer les conditions de circulation pour les usagers.

La communauté de communes devrait dégager en 2022 un nouveau budget d'investissement voirie qui permettra de poursuivre la rénovation de nos routes.



MAIRIE

Les pavés utilisés pour la réalisation du parvis de la mairie ont subi les aléas de la météo et n'ont pas résisté au climat froid du plateau du Lévezou. Il devient urgent de le rénover. En ce début d'année le parvis sera entièrement refait avec de nouveaux matériaux, lesquels, nous l'espérons, lui permettront de durer de nombreuses années.

De plus à l'intérieur de la mairie le carrelage se décolle sur l'ensemble du rez de chaussée et les murs sont défrêchis. La dernière rénovation date de 1995. Un rafraîchissement des murs et une rénovation du sol de la mairie seront réalisés en même temps que la rénovation du parvis.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des aménagements vont être réalisés aux entrées du village (route de Salles-Curan et route de Saint-Affrique) afin d'inciter les automobilistes à respecter les limitations de vitesse au cœur du village et ce, pour la sécurité de tous.

LA PLAGE

La commune de Villefranche de Panat a répondu en cette fin d'année à l'appel à projet « Grandir en milieu Rural » initié par la MSA, l'objectif étant de valoriser les installations de la plage du Mayrac (parc de salles, city stade, skate parc...) et de les compléter pour créer un espace de rencontre ludique et intergénération. Notre projet d'aménagement du « Jardin de la plage » a été retenu et de nouvelles installations vont être acquises d'ici l'été 2022 : tables de ping-pong extérieures, module de jeux pour les 6-14 ans, mini tyrolienne, appareils de fitness extérieur. Le terrain de pétanque situé derrière le snack de la plage sera lui aussi remis en état.

Idéalement situé en bordure du lac, « Le Jardin de la plage » est un espace où chacun pourra venir librement flâner, s'amuser, se rencontrer, échanger, se défier, se défouler, se ressourcer, développer sa créativité... pour mieux grandir... ensemble !



MUR PLACE DU FOIRAIL

Le mur de la place du Foirail qui s'écroule progressivement va être refait en ce début d'année. L'entreprise a reçu la commande des travaux. Le mur en pierre va être entièrement repris, un drain sera posé à l'arrière pour éviter que l'eau ne le dégrade à nouveau.



ZOOM SUR

LA CARTE SCOLAIRE :

Début janvier, le Conseil Départemental a lancé une révision de la carte scolaire dans son champ de compétence, à savoir la sectorisation des collèges publics.

La sectorisation des collèges consiste à affecter à chaque habitant (adresse) un collège public de rattachement. Les élèves souhaitant poursuivre leur scolarité dans un établissement public devront obligatoirement s'inscrire dans cet établissement de rattachement. Pour Villefranche de Panat c'est, pour des raisons évidentes de proximité géographique, le collège Célestin Sourèzes de Réquista qui a été retenu.

A noter que la sectorisation ne s'applique pas aux collèges privés et que chacun peut s'inscrire dans l'établissement de son choix.

URBANISME

A compter du 1er janvier 2022 votre commune met à votre disposition un service en ligne gratuit, vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.

Une démarche en ligne plus simple, plus rapide et accessible à tous via le guichet numérique des autorisations d'urbanisme :

- Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel.
- Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.
- Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée.
- Des échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne.
- Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.
- Les services de la Mairie sont à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Rendez-vous sur le site www.villefranche-de-panat.fr rubrique démarches administratives pour accéder au lien de connexion au guichet numérique et laissez-vous guider !

A noter, le dépôt papier est toujours possible en Mairie, ainsi que l'envoi par courrier recommandé.

INSCRIPTIONS LISTE ELECTORALES

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

..... ELECTIONS 2022

Présidentielle

1er tour : 10 avril 2022

2d tour : 24 avril 2022

Législatives :

1er tour : 12 juin 2022

2d tour : 19 juin 2022



FERMETURE DE LA TRESORERIE

La Trésorerie du Lévézou à Pont de Salars a fermé ses portes le 31 décembre 2021. En effet, à compter du 1er janvier 2022, la direction départementale des finances publiques se réorganise.

Les interlocuteurs des habitants de la commune seront désormais les suivants : pour vos impôts, le service des impôts des particuliers (SIP), au centre des finances publiques, 250 avenue de Verdun à Millau.

Pour les factures locales (cantine, garderie, loyer, assainissement...), auprès du service de gestion comptable (SGC), résidence Via Prodensis, 4 avenue d'Estaing à Espalion.

Les usagers pourront payer en ligne et prendre rendez-vous grâce à leur espace personnel sur le site impots.gouv.fr qui permet de réaliser l'ensemble des démarches, telles que consulter et imprimer les avis, payer, envoyer un message, ou prendre un rendez-vous.

En cas de difficultés dans la réalisation pratique de ces démarches, l'Espace France Services de Villefranche de Panat pourra vous accompagner.

Pour effectuer le paiement en numéraire ou par carte bancaire des factures et impôts, il est possible de la faire au Tabac Presse de Villefranche de Panat.

Pour joindre le SGC D'Espalion : 05 65 44 02 05



ETAT CIVIL du 1/07/2021 au 31/12/2021

NAISSANCES :

20 Août 2021 : DUPRE Arthur

11 Septembre 2021 : DOYEN Jeanne

MARIAGES :

3 Juillet 2021 : BENEDET Virginie et CAYRON Nicolas

17 Juillet 2021 : ANIEL Isabelle et RINALDY Rudy

11 Septembre 2021 : GAUBERT Marlène et SELIER Gaëtan

DECES :

6 Juillet 2021 : GRIMAL Gilbert

12 Octobre 2021 : VALENTIN Suzette née FABRE

16 Décembre 2021 : REYNES Claude

TRIONS TOUS LES EMBALLAGES

Depuis le 1er novembre, les consignes de tri ont changé. Tous les emballages peuvent désormais être déposés dans le sac jaune, qu'ils soient plastiques (sacs et sachets, films de suremballage, films alimentaires, pots et boîtes usagés, barquettes alimentaires...) ou métalliques (bouchons et capsules, couvercles et opercules, sachets, poches et tubes...).

A noter, quelques règles simples : je n'imbrique ni ne compacte les emballages, je sépare les opercules des emballages, je laisse les bouchons vissés sur les bouteilles, je ne lave pas, je vide juste les emballages. Retrouvez toutes les consignes de tri sur le site trionstouslesemballages.fr.

Nous vous rappelons que le verre doit toujours être déposé dans les conteneurs spécifiques.



associations

La crise sanitaire a impacté lourdement la dynamique associative cette année encore et nombre d'actions ont dû être annulées ou modifiées pour répondre à la réglementation en vigueur. La municipalité tient à remercier l'ensemble des bénévoles des associations de la commune qui ont su s'adapter et se renouveler pour continuer à proposer des activités et animations malgré tout.

La commune de Villefranche de Panat continuera à s'engager aux côtés de ses associations en 2022. Un engagement qui peut se traduire par un accompagnement financier mais aussi par la mise à disposition et l'entretien de locaux, l'accompagnement logistique des employés communaux sur certaines manifestations, l'impression gratuite de documents (tracts, affiches, courriers, dossiers), l'aide au montage de dossiers...

Pour les associations de la commune porteuses de projets en 2022, le dossier de demande de subvention actualisé est disponible sur le site www.villefranche-de-panat.fr depuis le 20 décembre et devra être remis au plus tard le 15 février. Il peut aussi être retiré en Mairie ou à l'Espace Panatois.



LE PASS CULTURE, POUR TOUS LES JEUNES DE 15 À 18 ANS !

Le Pass Culture, généralisé en France pour tous les jeunes de 18 ans depuis mai 2021, évolue, et concernera tous les jeunes de 15 à 18 ans à partir du mois de janvier, avec des montants échelonnés en fonction de l'âge. L'objectif étant, pour le Ministère de la Culture à l'initiative de ce dispositif, de favoriser l'accès à la culture pour les jeunes ainsi qu'une autonomie dans leurs pratiques culturelles via un outil gratuit, simple et efficace : l'appli Pass Culture !

Votre ado n'a pas encore son « Pass culture », Comment pouvez-vous en bénéficier ?

Les adolescents, scolarisés ou non, qui en font la demande (aussi simple que rapide), pourront bénéficier de :

- 20 euros l'année de leurs 15 ans, (à partir du 31 janvier) (enfants nés en 2006-2007)
- 30 euros l'année de leurs 16 ans, (à partir du 20 janvier) (enfants nés en 2005-2006)
- 30 euros l'année de leurs 17 ans. (à partir du 10 janvier) (enfants nés en 2004-2005)
- 300 euros l'année de leurs 18 ans. (enfants nés en 2003-2004)

Ces sommes sont cumulables de 15 à 17 ans si elles ne sont pas totalement dépensées. Sur l'année de leurs 18 ans, les jeunes doivent renouveler ou faire la demande pour acquérir un crédit d'un montant de 300 euros à utiliser avant leurs 20 ans (révolus).

Le dispositif est gratuit. Il suffit juste à l'adolescent concerné de télécharger l'appli à retrouver sur <https://pass.culture.fr/nosapplications/>, de créer son compte et de profiter des offres qui l'intéressent :

- sorties (cinéma, théâtre, concerts, festivals, expositions ...),
- biens culturels (livres, instruments, disques, DVD ...),
- pratiques artistiques (cours, ateliers, stages à la MJC, ...),
- contenus numériques (SVOD, streaming, mook, ...) pour les 18 ans seulement.

Le montant de l'achat sera automatiquement débité de la somme octroyée jusqu'à épuisement.

A savoir !

Un problème pour créer votre compte ou saisir un événement ? N'hésitez pas à vous rapprocher de l'Espace Panatois où Céline, conseillère numérique France services pourra vous accompagner.

Pour en savoir davantage sur le dispositif, rendez-vous sur le site www.pass.culture.fr.

ECOLES MULTISPORTS ET ANIMATIONS SPORT 60+

Fred Mallavan, éducateur sportif territorial du PETR-Syndicat Mixte du Lévézou revient sur notre commune du 3 janvier au 21 mars 2022 pour un nouveau cycle d'animations sportives pour les enfants (7 à 11 ans) mais aussi pour les seniors (+ de 60 ans), tous les lundis (sauf vacances scolaires) à la salle des fêtes. Au programme, pour les « seniors » de 15h à 16h15 soft pétanque, escrime, Poull Ball et Molkky ; et pour les enfants de 16h45 à 18h : Roller, escrime et rugby flag.

Il est possible de s'inscrire dès à présent sur le site internet www.levézou.fr, par téléphone au 06 30 26 62 64 ou par mail à l'adresse fred.sport.levézou@gmail.com

Les seniors doivent se munir d'un Pass vaccinal valable ainsi que d'un certificat médical attestant qu'ils peuvent pratiquer une activité physique. Respect du protocole sanitaire en vigueur.



UN ACCUEIL DE NOUVEAUX ARRIVANTS MIS EN PLACE SUR LE LÉVÉZOU

Suite à l'obtention de subventions de l'Europe et de la Région Occitanie dans le cadre de l'appel à projet « Accueillir en Massif Central », Laura Malaval est venue compléter en 2019 l'équipe du PETR Syndicat Mixte du Lévézou en tant que chargée de mission « attractivité et accueil de nouveaux arrivants ».



Ses missions s'articulent autour de la politique d'accueil qui s'appuie sur 4 axes permettant de :

- Construire et d'animer un réseau de « référents accueil » sur le territoire du Lévézou afin d'échanger sur les profils des nouveaux arrivants, les bonnes pratiques d'accueil (Qui rencontre les nouveaux arrivants sur la commune ? Comment sont-ils accueillis ? ...) et les outils à mettre en place.
- Recenser les opportunités du territoire (comme les offres de logements, d'emploi, les services de santé, de scolarité, ...) afin de proposer une offre qualifiée aux familles désireuses de s'installer sur le Lévézou
- Accompagner et pérenniser l'installation professionnelle des nouveaux arrivants en s'appuyant sur les partenaires locaux et institutionnels (recherche de travail pour le conjoint, création / reprise d'entreprise ou exploitation agricole, ...).
- Créer des outils de communication pratiques et facile d'utilisation tel que le site internet www.levézou.fr, une carte dépliant qui répertorie les écoles, les pôles de santé, les équipements sportifs et culturels, ... du Lévézou remis à chaque nouvel arrivant.



Un travail effectué en collaboration avec les différentes structures institutionnelles du territoire : Communauté de communes Levezou-Pareloup, Communauté de communes du Pays de Salars, département de l'Aveyron, afin d'accompagner au mieux les néo-habitants dans leur projet de vie (personnel et professionnel).

Vous disposez d'un hébergement à louer, vous recrutez ou proposez un nouveau service sur le territoire, n'hésitez pas à transmettre votre annonce à Laura à l'adresse attractivite.levézou@gmail.com

LE POINT INFO SÉNIORS C'EST QUOI ?

Le POINT Info Séniors c'est quoi ?

Un guichet unique de proximité dédié aux plus de 60 ans et leur entourage ainsi qu'aux professionnels intervenant auprès des personnes âgées.



Une permanence à lieu à Villefranche de Panat ???? sur rendez vous.

Les missions du service :

ACCUEILLIR- INFORMER-ORIENTER-ACCOMPAGNER

Ce service est là pour vous informer dans le cadre de vos démarches administratives et vous accompagner dans la mise en œuvre des dispositifs d'aide. Le Point Info Séniors vous garantit un accompagnement professionnel et personnalisé. Le Point info Séniors se rend disponible pour être au plus près de vous. Des permanences ont lieu sur toutes les communes une fois par mois, sur rendez-vous. Si besoin, nous effectuons des visites à domicile.

Le service peut vous accompagner sur vos questions concernant : le maintien à domicile, les structures d'accueil, les démarches administratives (papier ou en ligne), l'accès aux droits, et toute autres questions...

ANIMER

Le Point Info Séniors propose également des actions d'animation et de prévention en direction du public sénior. En 2022, le PIS du Lévézou vous proposera, comme chaque année, des actions de prévention santé autour de ciné-débat, ateliers sport, nutrition, numérique.

Coordonnatrices : Laura PRADEILLES 06 75 73 33 57 et Sophie PUECH au 06 75 73 42 03

RENCONTRES POUR LES AIDANTS

Le Point Info Seniors du Lévézou, le centre de soins infirmiers de Villefranche de Panat, l'ADMR Alrance - Villefranche de Panat et l'association Familles Rurales Alrance- Villefranche de Panat, s'associent pour proposer un cycle de rencontres à l'attention des aidants familiaux.

Du mois de janvier au mois de Juin 2022, Amélie Rivet, thérapeute familiale, animera 6 temps d'échanges tous les 3èmes mardi du mois à l'Espace Panatois. Des rencontres conviviales, ouvertes à tous, accompagnants d'une personne en situation de handicap, atteinte de maladie ou d'une personne âgée. Amélie Rivet accompagnera les échanges en lien avec les problématiques rencontrés par les aidants familiaux.

Appartenir à un groupe de parole, c'est donner l'occasion de tisser des liens forts dans un contexte de confiance et de confidentialité, dans une ambiance porteuse de chaleur humaine, de solidarité et d'écoute réciproque. C'est la possibilité de rencontrer d'autres personnes qui vivent ou ont vécu la même expérience face à la maladie ou au handicap. C'est réduire l'isolement, en permettant à chacun de libérer sa parole, d'écouter et de partager son vécu. C'est un lieu où l'aidant est compris, accepté, reconnu et respecté.



Pour celles et ceux qui souhaiteraient participer mais ne peuvent laisser leur proche aidé seul, il est possible de contacter dès à présent l'ADMR de Villefranche de Panat, si vous en êtes bénéficiaires, pour envisager des solutions.

Le prochain rendez-vous est fixé au 15 février de 14h à 16h30 à l'Espace Panatois. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Laura au Point Infos Seniors au 06.75.73.33.57.

PREVENTION CANCER



Faites-vous dépister pour rester en bonne santé longtemps !

En Aveyron toute personne âgée entre 50 et 74 ans qui souhaite participer au dépistage organisé du cancer du sein peut bénéficier d'un dispositif de transport de son domicile à son lieu de rendez-vous, aller et retour. Ce service est gratuit.

Il suffit pour cela de s'inscrire auprès du secrétariat de Mairie au 05 65 46 58 08 qui relatera votre demande auprès du Comité de sensibilisation pour le dépistage des cancers de l'Aveyron. Ce dernier organisera votre prise en charge, de la prise de rendez-vous jusqu'à l'organisation du transport.



LES SERVICES MUNICIPAUX

Service Administratif :

Mairie de Villefranche de Panat

1 Avenue du Lévézou

12430 Villefranche de Panat

Tél. 05.65.46.58.08

E-mail : mairie@villefranche-de-panat.fr

ESPACE FRANCE SERVICES



Service Culture-tourisme-enfance-jeunesse :

Espace Panatois

3 Avenue du Lévézou

12430 Villefranche de Panat

Tél. 05.65.46.46.53

E-mail : espacepanatois@villefranche-de-panat.com

NOUVEAUX CIRCUITS POUR LE TRANSPORT A LA DEMANDE

A compter du 1er janvier 2022, de nouvelles lignes de transports à la demande sont disponibles au départ de la commune de Villefranche de Panat dans l'objectif de répondre au mieux aux besoins des usagers.

Porté par la Communauté de Communes Lévézou Pareloup avec la Région Occitanie, le dispositif Transport à la Demande (TAD) est ouvert à tous les résidents des communes desservies. Vous souhaitez vous rendre à Rodez, Millau, Réquista, Saint Affrique... pour effectuer des achats, rendre visite à un ami, consulter un médecin, aller à la piscine ou au Musée... vous n'avez pas de véhicule personnel ou la conduite en ville vous est difficile, le TAD est fait pour vous !!!

Le principe en quatre étapes :



Vous réservez par téléphone auprès du transporteur référent de votre secteur au plus tard la veille du déplacement : Transports Gondran au 05 65 46 23 31



Un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous amène au point demandé.



Vous faites vos courses, votre marché, vous effectuez votre visite chez le médecin...



Le véhicule vous ramène ensuite chez vous.



Coût d'un taje 2€, soit 4€ l'aller-retour.

Qui peut en bénéficier ?

Tous les habitants des communes du territoire.

Jours et horaires de transport par commune

- VILLEFRANCHE DE PANAT - RODEZ AGGLO : tous les mardis - Arrivée sur place au plus tôt à 8h30 / départ à 12h15
- VILLEFRANCHE DE PANAT - SAINT AFFRIQUE : tous les mercredis - Arrivée sur place au plus tôt à 8h30 / départ à 12h15
- VILLEFRANCHE DE PANAT - REQUISTA : Tous les jeudis - Arrivée sur place au plus tôt à 8h30 / départ à 12h
- VILLEFRANCHE DE PANAT - MILLAU : Tous les vendredis - Arrivée sur place au plus tôt à 8h30 / départ à 12h15
- VILLEFRANCHE DE PANAT - SAINT JEAN DELNOUS : Tous les vendredis - Arrivée sur place au plus tôt à 14h30 / départ à 17h
- VILLEFRANCHE DE PANAT - CEIGNAC : Arrivée sur place au plus tôt à 14h30 / départ à 17h